Image not found or type unknown

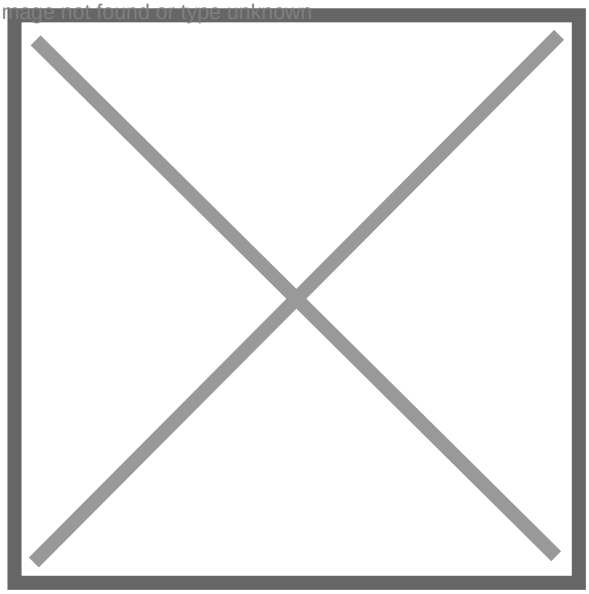

Harcelée par mon école parce que je ne peux plus payer

Par **Kazunours**, le **26/05/2015** à **12:26**

Bonjour,
Je viens vers vous parce que j'ai un gros problème :
En novembre 2014, voulant me reconvertir professionnellement, je me suis inscrite à une formation en ligne pour un montant de 2500€ payable mensuellement sur trois ans.
Seulement six mois plus tard, je me suis rendue compte que je n'avais en fait pas les moyens financiers d'assumer cette formation et les ai informés par courrier que je souhaitais résilier.
Le problème étant que la période de rétractation est largement dépassée et que depuis l'école, dont j'ai fais stopper les prélèvements par ma banque, me harcèle quotidiennement pour que je continue à les régler.
Je voudrais donc savoir si je suis vraiment obligée de continuer à payer les 66€ mensuels que je n'ai pas les moyens de payer ou si j'ai un recours malgré que le délai de rétractation soit largement dépassé.
Aidez-moi vite s'il vous plait car je n'en dors plus...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés